



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 9 décembre 2024, le conseil a adopté le projet de règlement suivant soit :

- Projet de règlement no.171-4 portant sur le zonage
- Projet de règlement no.174-4 portant sur les permis et certificats
- Projet de règlement no.177-1 portant sur le PPCMOI

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 13 janvier à compter de 18h30 dans la salle Jules-Romme situé au 113, rang Saint-Claude à Saint-Bernard-de-Lacolle

Au cours de cette assemblée, la Mairesse ou un suppléant expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de règlement sont disponibles au Bureau de la municipalité, situé au 116, rang Saint-Claude à Saint-Bernard-de-Lacolle.

Les intentions contenues dans ces projets de règlement sont les suivants :

- Modifications de la grille des spécifications de la zone RI-4 à l'annexe B en remplaçant « Récréation extensive » par « récréation intensive »
- Modification concernant les demandes de permis de captage d'eaux souterraines
- Modifications concernant le territoire assujetti et clauses concernant l'examen des demandes par le fonctionnaire et par le comité consultatif d'urbanisme

Donné à St-Bernard-de-Lacolle, ce 20 décembre 2024

Stéphanie Leblanc
Greffière-trésorière et directrice générale

